

LYCÉE PROFESSIONNEL PRIVE FRANÇOIS VERGUIN

Route de Sablons 38550 LE PEAGE DE ROUSSILLON

☎ : 04-74-11-38.28 ✉ inscription.verguin@gie-osiris.com

N° SIRET 779 579 192 000 13 – APE 804.D – N° d'existence 82 38 01454 38

DT 40 – Révision 9- Formation à la sécurité des salariés des entreprises extérieures – niveau 1**Durée : 1 journée (7 heures)****Modalité : formation Présentielle****PRÉREQUIS : Le stagiaire doit obligatoirement comprendre la langue française ou venir avec un traducteur dont le titre N1 ou N2 est valide****Public visé :** Personnel intervenant sur site industriel.**Objectif :** Participer au développement de la culture sécurité lors des interventions sur sites en :

- Connaissant les risques et les mesures de prévention associés, y compris en situation de coactivité et d'interférences,
- Comprendre l'importance du respect des règles lors de l'intervention sur site industriel,
- Sachant réagir en cas de situation dégradée, oser s'arrêter et vérifier en cas de doute,
- Êtant acteur de la prévention par une attitude interrogative et proactive et une vigilance partagée.

1 Tour de table et introduction (15 à 20 min)

- Présentation de l'animateur puis des stagiaires,
- Présentation des objectifs de la formation, culture sécurité, les risques de coactivité et d'interférences.
- Nécessité de la formation pour accéder aux sites,
- Présentation du programme de la formation,
- Organisation pratique de la formation.

2 Contexte et enjeux de la sécurité (30 à 40 min)

- Notion de danger, d'exposition, de risque, de prévention et de protection,
- Les risques de coactivité,
- Accident du travail, de trajet et maladies professionnelles (statistiques...),
- Conséquences humaines, matérielles et économiques d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle,
- Rôle et responsabilité de chacun dans la prévention de la sécurité et de la santé au travail.

3 Risque pour la santé et la sécurité et moyens de prévention, protection associées (3h15 à 3h30)

- Risques principaux rencontrés sur sites,
- Risques spécifiques à certains sites,
- Risques liés à l'environnement.

4 Organisation de la prévention lors des interventions (30 à 45 min)

- Plan de prévention,
- Autorisations de travail et différents permis,
- Consignés et modes opératoires,
- Consignation et déconsignation.

5 Rôle et responsabilité du titulaire d'un certificat de niveau 1 (30 à 45 min)

1ere règle d'or : « Pas d'autorisation = pas de mise au travail »

- Participer à la sécurité (comportement adapté, vigilance et culture sécurité) ,
- Connaître les conséquences éventuelles de leur non - respect ,
- Savoir exercer son droit d'alerte et de retrait en cas de danger grave et imminent.

2eme règle d'or : »Je vois = j'alerte et j'ose dire stop «

- Respecter les procédures et consignes, les mesures du plan de prévention, de l'autorisation de travail et des permis,
- Savoir réagir aux situations dégradées,
- Être conscient des éventuels risques engendrés par la non-qualité du travail.

6 Conclusion (15 min)

7 Évaluation des connaissances (45 min+15 min de correction)

20 questions dont 2 éliminatoires, note minimale : 16/20

Évaluation individuelle des connaissances, puis explication des réponses de manière collective.

Moyens pédagogiques : Salle équipée d'un écran tactile, diaporama, Vidéo, démonstration de matériels

Modalités pédagogiques : Explications des risques et discussion collégiale avec les stagiaires.

Accessibilité : pour les formations intra, les conditions d'organisation spécifiques pour les personnes en situation de handicap sont précisées dans l'offre commerciale.

Une attestation de formation est délivrée à la fin du stage